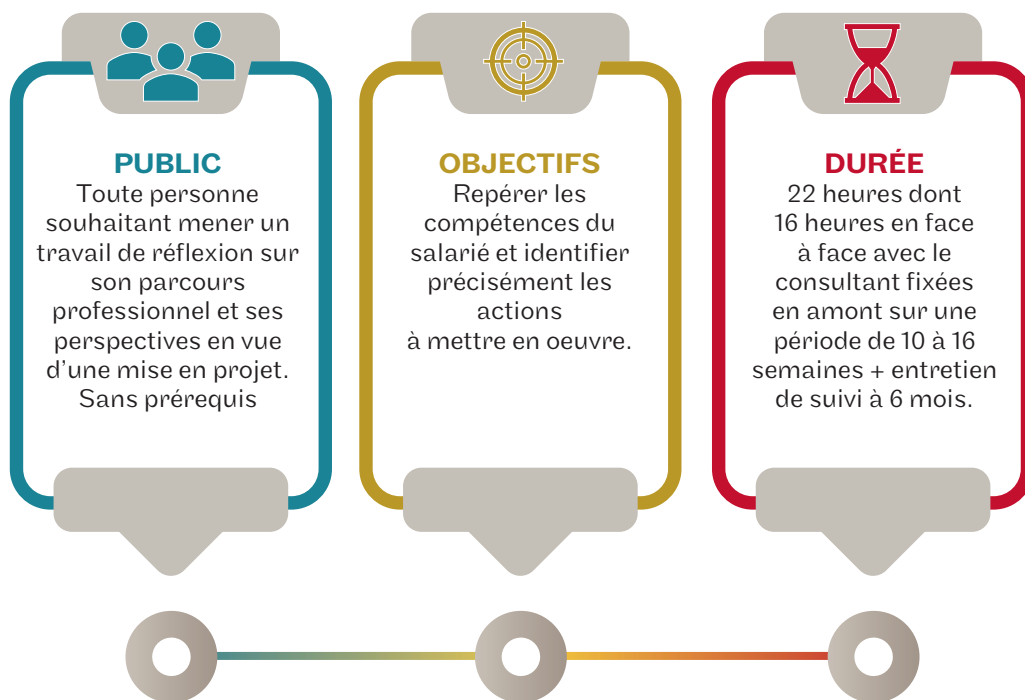


# BILAN DE COMPÉTENCES

PRÉSENTIEL <sup>et</sup> ou DISTANCIEL



## Déroulement de l'accompagnement

Accompagnement individuel confidentiel et personnalisé

### Une phase préliminaire : (entretien sans engagement)

- Présentation de la structure
- Présentation du parcours du consultant
- Information sur les conditions de déroulement du bilan de compétences ainsi que sur les méthodes mises en oeuvre

### Une phase d'investigation : 5 entretiens

- Validation des objectifs au regard des attentes
- Analyse du parcours professionnel
- Après ce temps nécessaire pour bien définir le cadre, la phase d'investigation démarre :
  - > Identification des compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et, le cas échéant, des connaissances générales, des potentiels et des désirs
  - > Analyse des motivations et intérêts professionnels et personnels
  - > Passation d'un test de personnalité ou d'inventaire des intérêts professionnels (type MBTI®, STRONG ou autres)
  - > Identification des éléments déclencheurs du processus de changement dans lequel la personne s'inscrit
  - > Repérage des éléments de son expérience transférables aux nouvelles situations professionnelles envisagées
  - > Réalisation d'une enquête terrain lorsque cela est nécessaire

### La phase de conclusion : 4 entretiens

- Réalisation d'un travail de recherche et analyse du marché de l'emploi et repérer des opportunités internes et externes
- Identification des principales étapes de la mise en oeuvre du plan d'action de ce projet
- Remise de Synthèse écrite + entretien de suivi à 6 mois



## Financement

- Par l'Employeur, Individuel, Pôle Emploi ou par un OPCO
- Possibilité d'utilisation du CPF



## Financement

- Par l'employeur :  
avec le plan de développement des compétences de votre entreprise  
**Tarif : 2 450€**
- Par le CPF :  
à l'initiative du salarié, dans le cadre du « Compte Personnel de Formation »  
**Tarif : 2 000 €**
- Un financement en plusieurs mensualités est possible, contactez-nous